

A Roanne, le 21 octobre 2022

Depuis le début de cette année 2020, l'**UFAP-Unsa Justice** a obtenu la gratuité des TER sur la région Rhône-Alpes Auvergne.

Concrètement, il convient dans un premier temps de remplir un formulaire « illico Sûreté Surveillant Pénitentiaire ».

Ce formulaire doit être donné au service RH, afin qu'il soit transmis à la direction interrégionale.

Après un retour de la DI, les agents doivent se connecter au site : <https://illicosurete.cba.fr/>

Il est impératif d'avoir une carte professionnelle ou une attestation provisoire d'identité professionnelle au moment de l'inscription.

La procédure d'enregistrement se fait en ligne et les agents reçoivent chez eux, la carte « illico Sûreté Surveillant Pénitentiaire », sous 15 jours.

Cette carte est valable 5 ans.

Les agents pourront ainsi, obtenir la gratuité des billets de TER, pour les déplacements professionnels mais aussi personnels.

En cas de difficulté, l'**UFAP-Unsa Justice** de Roanne vous aidera dans vos démarches.

L'UFAP-UNSa Justice une présence quotidienne !



JE VOTE
et **FAIS VOTER**
du 1^{er} au 8 DÉCEMBRE 2022

UFAP
UNSa Justice

35 ans d'engagement au service du terrain